

## **CANIMUN 2017 CODE DE CONDUITE DES DÉLÈGUES**

\*\* Le masculin est utilisé ci-dessous dans l'unique but d'alléger le texte\*\*

Pour assurer le succès de CANIMUN, tous les participants sont tenus de se conformer à notre code de conduite lors des sessions de comité et autres événements de CANIMUN. Les délégués qui ne respectent pas le code de conduite risquent d'être expulsés de la conférence.

### **COMPORTEMENT**

Les participants doivent toujours interagir de manière courtoise, diplomatique et professionnelle avec les délégués, enseignants, conseillers pédagogiques, le personnel et les bénévoles de CANIMUN. Cela inclut le respect envers les autres, ainsi que la préparation et participation adéquates aux sessions de comité et activités de la conférence. Tout comportement inapproprié ou illégal ne sera pas toléré, y compris le vol, l'intimidation, le harcèlement sexuel et usage de drogues illicites.

### **PRÉSENCE ET PARTICIPATION**

On s'attend à ce que les délégués assistent à l'ensemble des sessions de leur comité. Nous encourageons tous les délégués à participer aux événements sociaux afin de tisser des liens avec les autres participants dans un cadre informel.

L'équipe du secrétariat de CANIMUN dévoue beaucoup d'énergie afin de coordonner les visites d'ambassade et le panel diplomatique. Dans le but de maintenir des relations positives avec la communauté diplomatique, il est impératif que les délégués assistent aux visites d'ambassades prévues et que les délégués soient ponctuels et respectueux durant leurs visites. Si un délégué ne participe pas à une visite d'ambassade, il peut devenir inéligible aux prix et bourses remis lors de la cérémonie de fermeture.

### **CODE VESTIMENTAIRE**

Les délégués doivent être vêtus d'une tenue d'affaire durant les travaux en comité, les visites d'ambassade et les cérémonies d'ouverture et de clôture. Pour les hommes, cela inclut un veston ou complet, pantalons, chemise, cravate/noeud papillon et des chaussures de ville. Les femmes peuvent porter une robe, un tailleur, des pantalons ou une jupe accompagné d'une blouse ou d'un chandail et/ou d'un veston ainsi que des chaussures de ville. Les jeans, les vêtements jugés trop révélateurs ou trop courts ainsi que les espadrilles ne constituent pas une tenue professionnelle acceptable. Le port de costumes nationaux traditionnels des pays représentés ne sera pas toléré. Les participants devront s'habiller convenablement pour les différents événements sociaux.